

(message envoyé le 18 mars 2011)

Chers Amis d'Evry Palestine,

Le PRG 91 s'associe pleinement à la protestation de l'association Evry Palestine: l'interdiction d'un débat par la communauté d'agglomération Evry centre Essonne ce vendredi 18 mars à Ris, quels qu' aient été les motifs invoqués, est une atteinte au bon fonctionnement démocratique de nos institutions locales. Comme de surcroit le débat prévu à l'issue de la projection du film Gaza-Strophe en présence du réalisateur Samir Abdallah porte sur une question d'une brûlante actualité - l'exigence d'une paix négociée entre Palestiniens et Israéliens- ,il faut qu'il puisse avoir lieu. La Communauté d'Agglomération Évry Centre Essonne est dans l'obligation légale et morale de donner les motifs d'une attitude a priori inqualifiable. A défaut, elle prend le risque de bafouer à la fois les principes élémentaires de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et, au passage, le préambule de la constitution française, pas moins.

Amicalement

Bernard FERRAND
Président du PRG 91